

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 42

Artikel: L'astronome en vacances : [suite]
Autor: Besançon, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blement les prétentions du créancier. Le dossier de cette procédure, conservé dans les archives de Ste-Croix a été publié dans la « Feuille d'avis » du dit lieu, et nous en extrayons les quelques passages intéressants qui suivent.

« Le compte qui fait l'objet de cette contestation — déclaraient les délégués du Conseil de Ste-Croix à l'audience du 5 mars 1767 — fournit un exemple de cupidité qui n'est pas ordinaire. La simple inspection suffirait pour [faire] voir combien il est exorbitant et inexact. » Et de fait les défendeurs reprochent au plaignant d'avoir voulu se procurer des gains illicites à leurs dépens :

1^e en facturant une première fois chaque repas en bloc; 2^e en comptant ensuite chaque plat séparément; en surfaisant ses prix.

Il porte, lit-on dans les considérants : 40 bouteilles de vin pour le dîner à la Grange d'Haute Joux. Le gouverneur Junod les a déchargées et bien comptées, il n'en a trouvé que 30, et trois de cassées. Il porte la bouteille à quatre batz, tandis que les députés avoient fait prix à 6 batz le pôt; 7 pôts de vin en baril, il est connu qu'il en a vendu à des particuliers, après le dîner, comme aussi du pain, et de la viande; pour vin en bouteille 35 florins, quoi qu'on en n'ait débouchonné, et beau que six bouteilles; plus une qu'il dit avoir été cassée. Il n'y en n'a point eut de cassées sur les tables qu'on sache; pour 50 florins de pain consommé à ce dîner, ce qui est incroyable.

Les autres articles du dîner sont mis à un prix excessif, la quantité de quelques uns n'est point indiquée. Les articles du souper sont de même portés à un prix excessif, sans spécifier le gibier, ni en indiquer le nombre des pièces qu'il y avait dans chaque plat. Un lièvre est porté à 8 florins. Le dessert n'est pas non plus articulé. Il le porte à 50 florins, quoi qu'on n'en n'ait mangé que fort peu. Il porte le vin à 45 florins, sans indiquer le nombre des pots, ni le nombre de jambons, de langues et de viandes salées. Le déjeuner du lendemain est porté à 40 florins, quoi qu'une torche portée à 6 florins 3 sols y ait servi, de même que les crèmes sucrées, qu'il porte à 14 florins. Les 40 florins pour la cuisinière sont d'une absurdité qui choque le bon sens.

Pour sa défense Gonaud réplique que Messieurs les notables de Ste-Croix dans l'aveu de faire leurs honneurs, et de proportionner les choses au mérite et à la dignité des personnes qui en étoient l'objet, ont eu grand soin d'ordonner au demandeur de ne rien négliger pour répondre à leur attente. Et par la même de se procurer à quel prix que ce fut tout ce qui pouvoit contribuer à présenter dignement un repas à des personnes respectables, et de la plus haute considération.

Qui auroit crû qu'un ordre aussi formel, et aussi positif, à l'exécution duquel le cabaretier s'est employé de son mieux par son activité, par ses allées et venues, par de grands faits, et au parfait contentement des dits Messieurs les notables, n'eut trouvé pour récompense qu'un procès à quatre débattues.

Il conteste ensuite, les uns après les autres, les faits ci-dessus qui lui sont reprochés.

De plus il prétend que les vivres et toutes provisions ont extrêmement renchéris. Que dans Ste-Croix on ne trouve pas des provisions, qu'il faut à grands frais se les procurer du dehors. Que lorsqu'il s'agit de transporter à deux heures loin comme ici, par des chemins mauvais, pierreux, raboteux, il en coûte des frais et des embarras considérables; on est exposé à des pertes, à des dommages comme cela est arrivé. Le char ayant renversé, s'étant cassé des bouteilles de vin fin, en un mot, les allées et les venues ne peuvent être que très embarrassantes; joint à cela que Messieurs les notables pour répondre à leur veue, ont voulu que le demandeur fit venir une cuisinière, d'Yver-

don, qui a couté pour son salaire et pour son transport un Louis d'or neuf. Outre cela il lui a été ordonné de venir prendre à Yverdon, une direction assortie, pour ce qui seroit convenable d'offrir. En un mot il seroit difficile de faire un détail détaillé de toutes les opérations, et de tous les embarras que tout cela a causé.

Mais le 30 avril 1767 l'instruction étant close et la cause entendue ensorte que la Cour présidée par Monsieur Charles Correvon, bourgeois et conseiller des douze de la ville d'Yverdon, châtelain de Ste-Croix, rendit l'arrêt suivant :

« Messieurs de la noble justice après avoir initialement tenté de flir ce procès par voie amiable, et ayant leu la procedure, et entendu les parties dans leurs raisons verbalement avancées, ils ont connu et jugé.

» Qu'il auroit été à souhaiter que les défendeurs eussent fait une convention avec le demandeur, a raison d'un prix fixe par tête, pour les repas en conteste. Mais que le demandeur ayant refusé de convenir avec eux sur ce pied là en prétextant que les repas faits en cas pareil pour le Noble et Magnifique Seigneur Baillif De Gingins, n'avoit couté que 45 écus petits: ils avoient par là même eut lieu d'espérer que le demandeur feroit ceux dont il s'agit ici, à peu près pour le même prix. Et comme le compte par lui produit excède considérablement ce prix-là, et qu'il n'a pas trouvé à propos d'indiquer le nombre de pièces de gibier dont les repas étoient composés, ni de détailler convenablement les autres articles du dit compte, qui sont pour la plupart très exagérés. C'est pourquoi la ditte noble justice n'a pu prendre d'autre partie que celuy d'adjuger au dit Genaud 35 batz par tête de maître pour chacun des repas, et 15 batz par tête pour les domestiques; outre 15 batz par tête pour chaque déjeuner des maîtres et 7 batz et demi pour chaque déjeuner des domestiques, estimans que le dit sieur Genaud par ce règlement est largement payé de ses frais, et dedomagé de ses peines; lui adjugeant en outre 47 florins 6 sols pour l'avoine et foin fournis aux chevaux, a teneur de son compte. Et comme il a excédé dans sa demande, et que les défendeurs ont trop peu offert par leur reponse les dépends sont compensés.

» Ce qu'ayant été rapporté aux parties, elles l'ont accepté de part et d'autre avec remerciement.

» Ainsi fait et passé judicialement au dit Ste-Croix et expédié sous le sceau et seing requis les jours et an que devants.

» (Signé) MERMOD (avec paraphe). »

A vrai dire le repas fut pantagruélique, poissons, viandes bouillies et roties, volailles, jambons, gibier, salades, pâtisseries, crèmes et desserts, rien n'y manquait, aussi Mgr le bailli dut-il se déclarer satisfait. On peut constater qu'au XVIII^e siècle on connaissait déjà les bons morceaux et que les aubergistes savaient aussi établir leurs prix.

F.-RAOUL CAMPICHE.

La Patrie suisse. — Le 601^e numéro qui vient de paraître contient les portraits de M. Couchepin, le nouveau juge fédéral; de M. G. Boissier, ministre de Suisse à Bucarest et de M. Kling, qui a fêté sa 30^e année d'enseignement au Conservatoire de Genève. L'intéressant mouvement pour remettre en honneur le costume vaudois y fait l'objet d'une étude illustrée de trois clichés. La course de fond militaire, avec sac paqueté, y figure par quatre clichés et un article. La visite de l'*Harmonie lausannoise* à Thonon; la Fête des gymnastes de Genève; la Fête du 1^{er} août chez les Suisses de Santiago et de Shangaï, la réunion de la Société helvétique à Macolin complètent ce numéro.

Mais oui ! — Madame. — Comment, Sidonie, vous avez cassé ce vase de porcelaine ? Mais vous ne savez pas qu'il avait plus de deux cents ans !

Sidonie. — Alors, madame, c'est bien naturel : plus on est vieux, plus on est cassé.

Pensées. — Il y aurait bien peu de grands hommes, si tant de gens ne se faisaient petits.

* * *

Le plus grand malheur de la pauvreté c'est la dépendance.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

L'astronome en vacances¹

par J. BESANÇON

II

— Quelle singulière odeur il y a dans votre maison !

— Elle n'est pas désagréable.
— Pas précisément.
— Eh bien ! Monsieur, c'est l'odeur du schabzige.

— Vous dites ?
— Du schabzige.
— Quelle drogue est cela ?
— Monsieur, ce n'est pas une drogue, c'est un fromage où il entre toutes sortes d'herbes odoriférantes de la montagne, et qui est d'un goût exquis.

— Alors vous m'en donnerez, n'est-ce pas ?
— Oui, Monsieur, quand vous aurez soupé.

Jupinet se mit à table, il savoua avec délices les petites truites qu'on lui servit, deux côtelettes de chamois, et but plusieurs verres d'un vin blanc assez capiteux.

— A présent, en avant le schab....
— Zigre. Le voici, Monsieur. Monsieur remarquera que c'est une poudre verte ; on la mange avec du beurre frais.

L'astronome essaya de ce mets et ne le trouva pas absolument mauvais. Il allait complimenter son hôte, lorsqu'en relevant les yeux, il le vit devant lui une ardoise à la main.

— Diantre, se dit-il, voilà un homme qui comprend bien de l'exactitude tout ce que je mange. M. Stern, que signifie cette ardoise ?

— Monsieur, vous êtes l'astronome Jupinet ?
— Oui, Monsieur.

— Auriez-vous l'obligeance de jeter les yeux sur ce petit calcul que j'ai fait ici pendant mes loisirs. J'ai cherché la valeur de x en fonction d'y. Seulement je ne suis pas certain d'avoir procédé avec méthode.

Un homme ébahi, ce fut M. Jupinet. Machinalement il prit l'ardoise ; la science ressaisit son martyr et il discuta longtemps avec Melchior Stern sur la valeur absolue de x plus 1. Une bonne partie de la soirée se passa à cet intéressant exercice ; Melchior monta plusieurs bouteilles, et, à 11 heures l'astronome n'avait pas regagné sa chambre.

Quand il fut seul, une réaction terrible s'opéra.

« Serment de joueur et d'astronome, c'est tout ; j'avais juré de renoncer momentanément à ces calculs qui me fatiguent ; j'ai voulu habiter un désert et, ce soir, ma foi ! je me replonge dans cet élément aride. Un hôtelier, un Stern, qui fait des hautes mathématiques ! Justement, je dirige mes pas vers cet enfer ! Ah ! il y a un dieu contre les astronomes. »

« Mais, morbleu ! cela ne continuera pas ainsi. Demain au petit jour, je déballe mes lignes et vais pêcher sur les rives de ce joli lac. Que je prenne ou non du poisson, peu importe ; l'essentiel, c'est d'être débarrassé de cet abominable Stern, qui m'a choisi pour professeur. Il ne descendra pas jusques là-bas, j'en ai la douce espérance, et j'aurai quelques moments de pures joissances. »

Au petit jour, tandis que Melchior sommeillait, Jupinet, armé de ses lignes et de ses mouches, sortit furtivement de l'hôtel.

Il fut bientôt sur la rive du petit lac, et, ayant monté son instrument, il commença à pêcher.

Apparemment les poissons de ce lac alpin n'ont pas les mêmes mœurs que ceux de la Seine. Rien ne mordait ; Jupinet avait beau fouetter l'eau avec vigueur, pas la moindre résistance ; on eût dit que le lac était abandonné et ne nourrissait plus aucun habitant.

Cependant Jupinet trouvait un grand charme à son occupation stérile : le spectacle qui l'entourait, le soleil du matin dorant les hautes cimes, le lac calme, que ne ridait pas le moindre pli, lui inspirait un sentiment de félicité et d'indépendance qu'il n'avait pas encore éprouvé.

Il agitait automatiquement sa ligne et s'enivrait de parfums et de rosée, lorsqu'il fut tiré de son extase par une voix à l'accent germanique :

— M. Jupinet, que pensez-vous des nébuleuses ? L'astronome se retourna.

¹ Extrait de *Facéties*, par J. Besançon. — Marius Corbas, imprimeur-éditeur, 1883.

— C'est bien le moment, M. Stern, de m'adresser la parole. Vous m'avez fait manquer une superbe truite.

— Oh ! non, M. le professeur ; on n'a jamais pris un poisson à la ligne dans ce lac ; ne regardez rien, vous n'avez rien manqué du tout.

— Comment avez-vous su que j'étais ici ?

— C'est bien simple ; quand je me suis levé, j'ai vu qu'on avait déjà ouvert la porte de l'hôtel ; je suis sorti et je vous ai aperçu au bord du lac. Alors je me suis dit ; il ne faut pas que ce brave Monsieur se fatigue à ne rien prendre ; je vais descendre jusques là et je profiterai de l'occasion pour lui demander son avis sur les nébuleuses.

Jupinet maudit intérieurement Melchior Stern. Les intentions de ce brave homme, quoique un peu égoïstes, étaient droites et pures. Que répondre à cette naïveté scientifique ? L'astronome démonta sa ligne, et retourna au logis.

L'indignation dont Jupinet était plein donna un attrait de plus aux lumineuses hypothèses qu'il soumit à Melchior Stern. Il parla avec une mûre éloquence, avec plus d'ardeur et de conviction que devant son auditoire de la Sorbonne. Aussi, à l'arrivée, l'aubergiste reconnaissant le laissa déjeuner sans ardoise et sans calcul.

Il sembla à l'astronome que l'odeur du schabzige devançait moins supportable, et par une association d'idées curieuse, mais fort naturelle, il l'adjoint aux mathématiques dans son aversion.

Pour éviter ces deux parfums odieux, Jupinet résolut de faire une promenade dans la montagne. A droite et à gauche s'étendaient de véritables plantations de rhododendron ; il y flâna avec délices, composant un bouquet de ces fleurs brillantes, mais fragiles, bayant aux cornéilles, oubliant le monde et les triangles sphériques.

Bientôt l'inévitable Stern fut à ses côtés, cette fois pour les satellites de Jupiter.

— Rentrons à l'hôtel, lui dit Jupinet.

La colère de l'astronome était passée à l'état silencieux ; en route il ne répondit à aucune des questions de Stern. Lorsqu'il fut à la porte du logis, il s'écria :

— Mais c'est une horrible puanteur que ce schab, comment dites-vous ?

— Zigre.

— Soit, zigre. Il m'est impossible de rester chez vous un jour de plus, M. Stern. Je serais empoisonné.

— Monsieur, c'est une odeur très saine.

— Un poison lent. Je repars demain ; vous ferez porter mes bagages à la gare de G....

— Monsieur avait dit qu'il resterait un mois ?

— Je vous dédommagerai, M. Stern, je vois que vous savez fort bien compter.

— Pas si bien que vous, Monsieur.

— N'ajoutez rien de plus. Faites ma note ; vous me la remettrez à souper ; demain je veux être loin au point du jour.

Le soir, avant de se livrer au sommeil, l'astronome donna un libre cours à sa rage.

« Accomplir un voyage de cent lieues sans trouver une tranquillité qui m'est si nécessaire ! Voilà les beaux fruits de l'instruction populaire : on croit arriver dans la maison d'un homme simple et ignorant, uniquement occupé à traire ses vaches, et c'est un mathématicien, ferré tout à la fois sur l'x et sur le fromage. Ah ! oui, le fromage, le schab, n'importe comment ! Jolie invention de ces montagnes, parole d'honneur ! Non contents de puiser aux sources de la science, ces misérables Suisses pervertissent les produits exquis de la nature par des mélanges adulterins. Et dire que je vais transporter à la rue du Bac cette infection dont je suis tout imprégné ! »

Pendant ce temps une scène violente avait lieu dans la cuisine de l'hôtel.

— Voilà ce damné Français qui repart, Bæbeli : c'est ton schabzige qui le chasse ; il prétend qu'il ne peut pas s'habituer à cette odeur.

— C'est commode : toujours rejeter la faute sur moi ! moi je parie qu'il s'en va parce que tu l'as assommé de tes mathématiques et de ton astronomie.

— Lui ! un astronome !

— C'est justement parce qu'il est astronome qu'il ne veut pas être ennuié constamment d'astronomie. A moi, qui n'en sais pas un mot, ça ne me fait rien. Je t'écoute, sans y rien comprendre ; mais je suis patiente ; d'ailleurs au bout d'une demi-heure, c'est fini.

— Bæbeli, tu méprises la science !

— Va te promener avec la science ; elle nous a déjà valu beaucoup d'argent.

— Sans la science, ce Monsieur ne serait pas venu chez nous, d'où ton schabzige l'a chassé. Il avait entendu parler de moi ; c'est pour cela qu'il est venu ici plutôt que partout ailleurs.

— S'il avait su que tu te mêles d'astronomie, il n'aurait pas mis le pied chez nous.

— Insolente !

— Tais-toi, Melchior, va te coucher tranquillement et une autre fois sois moins prodigue d'arnoise et de problèmes.

Stern aurait voulu répliquer ; mais c'était une maîtresse femme que Bæbeli ; il poussa un soupir et obéit.

Jupinet s'est remis à ses travaux ; après une longue veillée dans sa chambre de la rue du Bac, il l'échappa souvent de dire :

— Il me semble qu'il y a ici une légère odeur de schab....

Jamais il n'a pu terminer le mot.

Au téléphone. — La sonnerie du téléphone retint Madame, occupée à un travail pressant, qu'il ne lui est pas facile d'abandonner, prie la bonne d'aller répondre.

— Oh ! Madame, je regrette beaucoup, mais... je viens de manger du fromage. Ce ne serait pas convenable.

Aux buveurs d'eau. — Phrase extraite d'une composition d'écolier (citée par l'*Educateur*) :

« ... L'eau sert à abrever l'homme et les animaux ; elle est beaucoup plus nuisible que toutes les autres liqueurs... »

Et pourtant, elle tourne.

On m'a dit, citoyen, que la terre tourna,

Mais je n'ai pas cru cette fable.

Pour un vrai sot on me prenait,
Quand on m'a dit ce conte invraisemblable.

Si la terre tourna, eh ! quoi, j'aurais le don

De tourner avec elle. Un tel système cloche.

— Un tel système est bon. Voyez tourner la broche,

Vous verrez tourner le dindon.

A demain ! — Un jeune peintre travaille en ce moment à un tableau représentant Bélisaire tendant son casque.

Hier, son modèle — qui n'en est pas un de tempérance — arrive à l'atelier dans un état d'ébriété bien caractérisé.

— Vous reviendrez demain, lui dit doucement l'artiste. Bélisaire avait un casque, mais il n'avait pas de plume !

Un legs. — Un écolier faisait depuis longtemps le désespoir de son maître. Le bon instituteur, croyant que c'était le seul moyen efficace de corriger le gamin, décida d'inscrire ses fredaines sur le bulletin mensuel de conduite qu'il adressait aux parents de chaque élève.

Le père de l'écolier vit donc, en marge du bulletin de son fils, cette note :

« Votre fils parle beaucoup trop. »

Par le retour du courrier, l'instituteur, stupéfait, reçut du père de son élève un billet ainsi conçu :

« Que diriez-vous donc, monsieur l'instituteur, si vous entendiez sa mère ? »

Chacun son goût. — Une pauvresse, ramenant de force son mari du café, exhale ses plaintes tout le long du chemin :

— Pauvre moi, que ne puis-je aller au ciel !

— Et moi à la pinte.

— C'est ça, tu voudrais toujours être où on est mieux.

La cause et l'effet. — Parlant d'un de ses confrères sans travail et dont les vêtements sont archirâpés, un avocat disait :

— Dame, R*** ne fait pas mentir le proverbe : « Pas d'effets, sans causes. »

Rien ne se perd.

Dans un moment de grand orage,

Sur un frêle et mince bateau,
Un petit-maître passant l'eau,

Perdait déjà de son courage.

— Mon ami, dit-il au passeur,
Assurément je n'ai pas peur :

Mais avez-vous la connaissance
Qu'en une telle circonstance

De ce vent le souffle importun

Vous ait fait perdre ici quelqu'un ?

— Du tout. La semaine dernière,
Nicolas, mon cousin germanin,

S'est laissé choir dans la rivière :

J'l'ons retrouvé le lendemain.

CAPELLE.

Pour des tuyaux d'hydrants !... — Extrait du rapport de gestion d'une de nos municipalités.

« Le chariot d'hydrants a été pourvu d'une nouvelle bâche imperméable permettant de sortir en temps de pluie avec cet engin sans que les tuyaux et accessoires en subissent les atteintes... »

Coquille. — D'un journal, dans le feuilleton : *Les deux gosses*.

« ... Son sabre alors fendit l'espace et s'abattit, terrible.

» Carmen, à la vue du danger couru par son amant, s'était jetée entre les deux hommes.

» La lune l'avait atteinte en pleine poitrine.

» Elle tomba... »

Aux bons Vaudois !

OCCASION. — En vente à la rédaction du *Conteur* (rue Etraz, 23), encore quelques exemplaires des *Causeries du Conteur Vaudois* (1^{re} série, 2^e édit. illustrée), recueil des morceaux français et patois (prose et vers) les plus goûtés, publiés au cours des premières années d'existence de ce journal (54^e année). — **Au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire.**

Naïveté d'enfant. — On annonce à Lili qu'elle a une petite sœur.

— Quel bonheur ! s'écrie-t-elle.

Et se tournant vers le porteur de la bonne nouvelle :

— Maman le sait ?

Où il y a de la gêne. — Albert N... a reçu l'autre jour la visite de son ami Charles R***, qui habite V.

— Je l'écrirai sans faute, dit Charles à son ami, en le quittant.

— Sans fautes !... Ne te gêne donc pas, mon cher ; écris comme à l'ordinaire.

Déluge. — Amélie, à Jeanne qui vient de recrocher le téléphone :

— Avait-elle l'air bien triste ?

— Oh ! elle avait des larmes aux yeux dans la voix !

Grand Théâtre. — La saison de comédie s'est ouverte jeudi, sous la direction de M. Bonarel, qui, pour la 11^e année, précise avec la compétence et le soin que chacun lui reconnaît, aux destinées de notre scène lausannoise. Au programme *Le retour de Jérusalem*, de Maurice Donnay, une pièce d'avant guerre, qui a le mérite de mettre en relief suffisant, dans des rôles caractéristiques de leurs emplois, les principaux artistes. On a donc pu l'embellir se faire une idée de la valeur de la troupe, où l'on a, du reste, revu avec grand plaisir de bonnes connaissances de l'an dernier. L'impression générale, excellente, se confirmera, sans doute, aux prochaines soirées. Elle nous promet une saison très intéressante.

Demain, dimanche, à 8 h. du soir, un spectacle qui va faire courir tous les amateurs, nombreux à Lausanne, des vieux drames impressionnantes : *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Sue.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI, FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.